

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE LA BOISSIERE

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION
DU 31 AOÛT 2017

Présents : Jean-Claude CROS, Rodolphe AUGÉ, Jean-Pierre BOUDES, Carine CHEYNET, Aurélie COIGNARD, Régis LOUBET, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

Excusés : Sabine CHAUSSAT, Julie LABRY, Sébastien LAINÉ, Baptiste LALFERT, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Victor PEREIRA, Sylvain SECONDY

1. A l'unanimité, décision de modifier le tableau des effectifs : création de 3 postes d'agent d'entretien (article 3, 1° de la loi 84-53) : 30.5 h / 35 h ; 26 h / 35 h ; 23 h / 35 h.

2. M. le Maire rend compte au conseil de sa décision de ne pas préempter, après avis de la commission aménagement du territoire, environnement, les parcelles suivantes :
DIA 17-2843 : D 457 ; DIA 17-2946 : E 530 ; DIA 17-3004 : E 199.

3. Questions diverses

Vu pour être affiché le 5 septembre 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 5 septembre 2017,

LE MAIRE,

Jean-Claude CROS

